

QUOI DE 9 cette semaine n°21

ADMINISTRATIF

ENSEIGNANT

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



BOagri : TUTAC, modalités d'évaluation de plusieurs diplômes, promotion par LA hors métiers d'éducation, examens professionnels d'accès au corps des SA et d'avancement de grade pour les TFR / ACTUS UNSA : l'extrême droite ça ne s'essaie pas, mobilisation du 25 mai choc des savoirs, repensons l'éducation citoyenne.

BOAGRI N°21 du 16-05-2024 au 23-05-2024

Métiers de l'éducation :

- **Recensement 2024 des actions de formation professionnelle continue** dans l'enseignement agricole en 2023

[NS-2024-283/telechargement](#)

- Note de service relative au dispositif national **TUTAC**, dispositif d'appui à la prise de fonction des nouveaux contractuels (enseignants, formateurs et conseillers principaux d'éducation - CPE-) des EPLEFPA pour l'année scolaire **2024-2025**.

[NS-2024-293/telechargement](#)

- **Modalités et calendrier d'élaboration des sujets d'épreuves écrites** des examens de l'Enseignement Technique Agricole **pour la session 2025**

[NS-2024-276/telechargement](#)

- **Modification de l'annexe 2** de la note de service N°DGER/SDPFE/2023-129 du 21 février 2023 portant **définition des épreuves et des modalités d'évaluation** du domaine professionnel de la spécialité « services aux personnes et animation dans les territoires » (**SAPAT**) du baccalauréat professionnel délivrées par le MASA

[NS-2024-277/telechargement](#)

- Note de service relative à la **définition et aux modalités d'évaluation des épreuves** validant les **capacités générales du tronc commun des spécialités du baccalauréat professionnel** délivrées par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).

[NS-2024-285/telechargement](#)

Métiers CFA-CFPPA

- **Enquête 2024** « observatoire des **conditions d'emploi** des **agents contractuels sur budget des CFA et CFPPA** » dans les EPLEFPA

[NS-2024-286/telechargement](#)

Métiers hors enseignants

Propositions de promotion dans certains corps par liste d'aptitude des personnels relevant du MASA au titre de 2024

Procédure de **promotion par liste d'aptitude** au titre de 2024 pour les corps d'**attachés d'administration** de l'État, d'**ingénieurs de l'agriculture** et de l'environnement, d'**assistants ingénieurs**, d'ingénieurs d'études, d'ingénieurs de recherche, de **secrétaires administratifs**, de techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture et de **techniciens de formation et de recherche**.

Conformément aux lignes directrices de gestion, **le chef de service doit informer tous les agents** remplissant les **conditions d'éligibilité** à une promotion de corps qu'ils sont **proposés** à une promotion ; ou qu'ils ne le sont **pas**, en leur en expliquant les **motifs**.

Calendrier :

Date limite pour saisir le gestionnaire de proximité s'ils n'ont pas été notifiés de leur proposition ou non-proposition, le **21 juin 2024**

Date limite de remontée des propositions des IGAPS, le **28 juin 2024**

Date de publication de l'arrêté portant liste d'aptitude le 24 octobre 2024.

Examens professionnels hors enseignants :

Examen professionnel d'accès au corps des SA relevant du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, session 2024.

- Les inscriptions se feront par internet sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/> du 21 mai au 21 juin 2024 à minuit (heure de Paris). La date limite de téléversement des pièces justificatives est fixée au 5 juillet 2024.
- Les candidats téléverseront le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) dans leur espace candidat, par internet sur le site : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>. La date limite d'envoi de ces dossiers est fixée au 5 juillet 2024, dernier délai.
- L'épreuve orale d'admission se déroulera à Paris à partir du 2 décembre 2024.
- 13 places

[NS-2024-273/telechargement](#)

Examens professionnels pour l'avancement aux grades de TFR de classe supérieure et de de classe exceptionnelle (session 2024).

- Période d'ouverture des inscriptions : du 28 mai au 28 juin 2024 à minuit (heure de Paris) sur le site Internet <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>.
- Date limite de téléversement des dossiers RAEP sur le site Internet : 10 juillet 2024 dernier délai, sous peine de rejet des candidatures
- Pour l'accès au grade de classe supérieure, l'épreuve orale aura lieu à partir du 30 septembre 2024 à Paris.
- Pour l'accès au grade de classe exceptionnelle, l'épreuve orale aura lieu à partir du 7 octobre 2024 à Paris

[NS-2024-292/telechargement](#)

Mobilité

- Les postes sont publiées sur le site dédié Rejoignez-nous, le site permet de retrouver l'ensemble des postes ouverts aux titulaires et contractuels (hors enseignement pour la première année) :

[Les offres d'emploi du MASA](#)

JORF

[Arrêté du 2 mai 2024 portant création de l'option « techniques cynégétiques » du certificat de spécialisation agricole et fixant ses conditions de délivrance](#)

[Arrêté du 2 mai 2024 portant abrogation de l'arrêté du 23 mars 2010 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet professionnel agricole option « travaux de l'élevage canin et félin » et fixant les conditions dans lesquelles les candidats ayant préparé le brevet professionnel agricole « travaux de l'élevage canin et félin » peuvent bénéficier d'équivalences entre les unités capitalisables obtenues et les unités capitalisables constitutives de la spécialité « métiers de l'agriculture » du certificat d'aptitude professionnelle agricole correspondant, créé par arrêté du 10 juin 2015 modifié](#)

[Arrêté du 14 mai 2024 fixant les conditions dans lesquelles les candidats ajournés à certaines spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire peuvent se présenter à certaines spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire](#)

ACTUS UNSA éducation :

Non au « Choc des savoirs », journée nationale de mobilisation le samedi 25 mai pour l'École publique !

Le combat contre les mesures rétrogrades et injustes prévues pour la rentrée prochaine dans le cadre du "choc des savoirs" continue! Notre fédération appelle à **mobiliser largement pour la manifestation du samedi 25 mai 2024, partout en France**, pour défendre l'école publique, dans le cadre d'un collectif qui associe les organisations syndicales de l'éducation, les parents d'élèves, les syndicats étudiants et lycéens.

[Lire l'article sur le site UNSA éducation](#)

Repensons l'éducation à la citoyenneté pour relever les défis de la crise démocratique

Le conseil supérieur de l'éducation était consulté ce mercredi 22 mai sur **les nouveaux programmes de l'enseignement moral et civique, du niveau école au niveau lycée, une mesure annoncée à la rentrée 2023 alors que Gabriel Attal était ministre de l'éducation**. Les **membres du CSE se sont largement opposés à cette réécriture**, avec 51 voix contre, 10 abstentions et 4 voix pour seulement : ces programmes sont décevants, car **ils réduisent la citoyenneté à des connaissances, qu'on apprend par coeur, et non à des compétences civiques qui permettent d'être acteurs et actrices de la société**. Ces nouveaux programmes sont **utilisés pour faire la promotion du service national universel**, ce qui ne semble pas être le rôle d'un programme scolaire. **Face à une vision étriquée de la citoyenneté, la FAGE, les lycéens et l'UNSA Éducation veulent porter au débat public un ensemble de contre-**
positions pour une éducation à la citoyenneté véritablement vécue par les élèves, pour

apprendre à chacun et chacune à devenir acteur et actrice de la démocratie, dans toutes ses dimensions politiques, associatives et syndicales.

[Lire l'article complet sur le site UNSA éducation](#)

ACTUS CHLOROFIL

Guide SST et handicap :

Réalisé par les réseaux santé et sécurité au travail et handicap du Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire / DGER a pour objet d'**appuyer les équipes en établissement en matière de santé sécurité au travail sur les périodes de stage et formation en milieu professionnel**, tout en portant une attention particulière pour les publics à besoins éducatifs particuliers. **Ce guide est aussi à l'attention des maîtres de stage et d'apprentissage**, pour les accompagner dans l'accueil des jeunes de l'enseignement agricole, apprenants et adolescents, au sein de leurs entreprises.

Il est évolutif (certains supports sont en cours d'élaboration et seront intégrés au fil des semaines) et organisé en 6 thématiques qui correspondent à une étape du parcours d'accompagnement à la période de formation en milieu professionnel.

[Guide SST et handicap](#)

Prévenir les violences et les discriminations en milieu scolaire

Exemples de situations documentées pour **réfléchir, prévenir et agir**

<https://chlorofil.fr/actions/citoyennete/discrimination/prevenir-violences>